



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 14 août 2007 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Philion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins et Yvon Boucher.

Sont également présents M^e Marie-Hélène Lajoie, M^e Suzanne Ouellet, M^e Richard D'Auray ainsi que mesdames et messieurs Éric Boutet, André Barbeau, Luc Bouvier, Nicole Dumoulin, Mario Harel, Marie-Claude Martel, Roland Morin, Lucie Poulin, Simon Rousseau, Gilles Sabourin, Carole St-Arnaud Gaboury.

Sont absents messieurs et madame les conseillers-ère Luc Angers, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

CP20070814-P1

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA SÉCURISATION DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

9 h 30 - Monsieur Éric Boutet présente aux membres du conseil le rapport et les recommandations du groupe technique sur la sécurisation des sentiers récréatifs (GTSS)

Il fait état de la composition de ce comité de travail, de la méthodologie retenue et de ses recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-UDD-2007-022

Accepter le dépôt du rapport.

CP-UDD-2007-023

Mandater le Comité des immobilisations, de la circulation et du budget pour prévoir les montants nécessaires pour réaliser les interventions recommandées dans le rapport.

Les recommandations **CP-UDD-2007-022** et **CP-UDD-2007-023** sont acceptées à l'unanimité. Mandat est donné à la Direction générale pour faire des recommandations au conseil sur la mise en place d'un comité sur les pistes cyclables et le mandat d'un tel comité.

De plus, demande est faite pour examiner notamment la sécurité des pistes cyclables, de même que leur revêtement.

Le comité plénier est suspendu

Reprise du comité plénier

CP20070814-P2

PRIORISATION DES SITES ADMISSIBLES À L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX FEUX DE CIRCULATION

9 h 40 Monsieur Roland Morin présente aux membres du conseil une nouvelle formule d'établissement des priorités des sites admissibles à l'implantation de nouveaux feux de circulation.

Les facteurs d'établissement des priorités retenues sont les suivants :

Facteurs de la formule proposée :

- Vitesses pratiquées et affichées
- Débits véhiculaires
- Accidents
- Présence de piétons et de refuges pour piétons
- Distances de visibilité
- Largeurs de rue
- Présence de véhicules lourds
- Indice de l'ATC

Conséquemment, selon cette formule, les feux de circulation qui seront installés en 2007 seront les suivants :

PRIORITÉS 2007

Priorité	District	Rue	Indice de priorité
1	15	Maloney Est / Métro-PJC	18,03
2	3	Aylmer / Victor-Beaudry	17,40
3	11	Savane / Accès Est Promenades	15,43
4	11	Gappe / Alliance	14,77
5	1-3	Allumettières / Front	14,18
6	6	Cité-des-Jeunes / Talbot	12,06
7	5	Cité-des-Jeunes / Gamelin	11,79
8	11	Gappe / Bellehumeur	11,61
9	6	Hautes-Plaines / Technologies	11,15
10	5-6-7	Mont-Bleu / Riel	11,11
11	6	Hautes-Plaines / Cité-des-Jeunes	8,38

RECOMMANDATIONS :**CP-TPE-2007-068**

Entériner la nouvelle formule d'établissement des priorités des sites admissibles à l'implantation de nouveaux feux de circulation proposée par le Service d'ingénierie.

CP-TPE-2007-069

Mandater le Service d'ingénierie pour produire une politique sur la gestion des feux de circulation, laquelle inclura la nouvelle formule proposée.

CP-TPE-2007-070

Demande au MTQ de financer et d'implanter des feux de circulation à l'intersection des Allumettières / Front

CP-TPE-2007-071

Autoriser le Service d'ingénierie à entreprendre et à poursuivre toutes les démarches nécessaires pour l'implantation de systèmes de feux le plus tôt possible aux trois intersections les plus prioritaires en 2007.

Les recommandations **CP-TPE-2007-068**, **CP-TPE-2007-069**, **CP-TPE-2007-070** et **CP-TPE-2007-071** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 66862 touchant la demande de la Ville au MTQ pour le financement et l'installation de nouveaux feux de circulation à l'intersection du boulevard des Allumettières et Front sera inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal du 21 août prochain.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- CP20070814-PD1** Lettre datée du 15 juin 2007 par madame Line Beauchamp, ministre du Développement durable de l'Environnement et des Parcs – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles
- CP20070814-PD2** Lettre datée du 10 juillet 2007 par monsieur Alain Hotte, directeur général de la Municipalité de Saint-Sixte – Résolution numéro 07-07-10-60 – Appui pour les jeux de l'été 2010
- CP20070814-PD3** Lettre datée du 12 juillet 2007 par monsieur Alain Hotte, directeur général de la Municipalité du canton de Lochaber partie-ouest – Résolution numéro 07-07-10-87 – Appui pour les jeux de l'été 2010
- CP20070814-PD4** Pétition déposée par monsieur Samir Samaha – Trottoirs et entrées de garage non pavées
- CP20070814-PD5** Pétition déposée par monsieur Jean-Charles Rochon lors de la séance du conseil municipal tenue le 3 juillet 2007 – Réduire les excès de vitesse sur la rue Davidson
- CP20070814-PD6** Procès-verbal de la réunion publique de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable tenue le 19 avril 2007
- CP20070814-PD7** Procès-verbal de la réunion de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine tenue le 30 avril 2007

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe